Vélo GRAVEL au Pays des Vans : entre bois et vignes - circuit n°2

Departure : Office de tourisme, Les Vans

Difficulty Medium

Duration : 5 h

Length : 51.1 km

Trek ascent : 862 m

Type : Loop



Des Cévennes au Bois de Païolive en passant par la plaine.

Circuit qui chemine sous le village classé de Naves. Petit à petit la dénivellation augmente dans les pentes du « serre de Barre » une piste forestière conduit au village de Brahic on retrouve une petite route goudronnée qui fait la jonction avec le circuit n°1 (partie commune n°1 et n°2 sur quelques kms). Au village de St Paul le Jeune prendre la direction de la grande plaine agricole du territoire (vignes, fruitiers, céréales...). Le retour s'effectue en passant par le village de Berrias puis par la traversée du Bois de Païolive. Attention à la sortie du Bois de Païolive on quitte le goudron pour emprunter un sentier puis une piste relativement technique et rocailleuse.

Route : 35kms+/-
Chemins/pistes : 15kms+/-

Environmental sensitive areas

Along your trek, you will go through sensitive areas related to the presence of a specific species or environment. In these areas, an appropriate behaviour allows to contribute to their preservation. For detailed information, specific forms are accessible for each area.

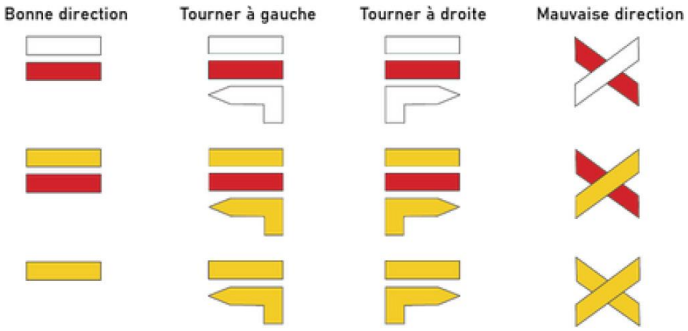
Natura 2000 et ENS Landes et forêts du bois des Bartres

Sensitivity period:

Natura 2000 et ENS Bois de Païolive et basse vallée du Chassezac

Sensitivity period:

Markings



All useful information

Access

Depuis Joyeuse (15 km), suivre la D104 et la D104a jusqu'aux Vans.

Advised parking

Les Vans, Parking de la Place Ollier

Information desks

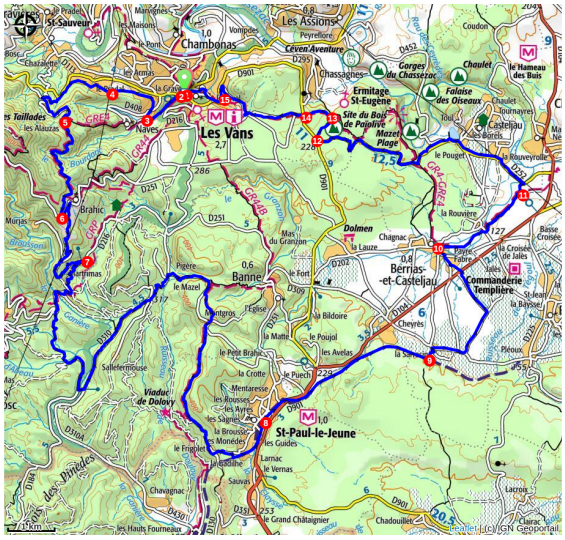
Office de tourisme des Cévennes d'Ardèche

contact@cevennes-ardeche.com
Tel : +33 (0)4 75 37 24 48
https://www.cevennes-ardeche.com/

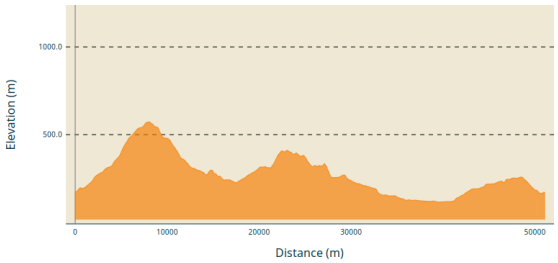
Source

APIDAE

http://www.apidae-tourisme.com



Altimetric profile



Min elevation 115 m Max elevation 572 m

Trek

Departure : Office de tourisme, Les Vans
Arrival : Office de tourisme, Les Vans
Cities : 1. LES VANS
2. GRAVIERES
3. MALBOSC
4. BANNE
5. SAINT-PAUL-LE-JEUNE
6. BERRIAS-ET-CASTELJAU
7. CHAMBONAS

1. Départ depuis le bureau de l'office de tourisme.
2. Suivre la signalétique « GRAVEL 2 » en direction de Villefort. Vous aurez quelques kilomètre en commun avec les boucles 3 et 4.
3. Attention, au niveau du café "le serre de bar" prendre à gauche la ruelle qui conduit sous le village de Naves.
4. A la ferme de M. Delenne, prendre à droite la route goudronnée en direction de l'estrade, continuer toujours tout droit.
5. On délaisse le goudron sur quelques centaines de mètres avant de le retrouver pour attaquer la montée des Alauzas. Laisser à droite les boucles GRAVEL 3 et 4.
6. Aux Alauzas suivre la piste qui conduit à Brahic.
7. A la sortie prendre la route à gauche puis à droite direction Murjas puis Martrimas.
8. A Martrimas on retrouve la D216, partie commune avec la boucle N°1, qui conduit successivement à Gournier, Abeau, Pont du Martinet, Mas de L'Oume , Viaduc du Doulovy, St Paul le Jeune par la voie Douce (tunnel 950m).
9. Attention, à St Paul le Jeune, quitter la partie commune aux 2 boucles, prendre alors la voie douce en direction de « Pleoux » qui emprunte un 2ème tunnel (750m). Rester sur la voie douce jusqu'au niveau de la Sarrasine,
10. Sortir de la voie douce et suivre scrupuleusement la signalétique jusqu'à Berrias.
11. Après le pont dans le village prendre à droite devant le café des Arts. On retrouve le goudron sur quelques centaines de mètres, pour le quitter très rapidement au profit d'une piste dans la plaine agricole.
12. A un carrefour de pistes, prendre à gauche pour aller chercher la D252 qui conduit vers le Bois de Païolive. Traverser le Bois par la D252.
13. A la sortie, juste après l'auberge "l'olivier de Païolive" prendre un chemin qui se situe à droite de la D901 (attention circulation) .
14. Récupérer le GR4 en direction d'Ygrésière.
15. Attention, traversée de la D901, prendre la petite route des Gras de Chambonas qui conduit sur les hauteurs des Vans. Descendre alors jusqu'au centre ville.
16. Attention au bas de la descente du "pont de la Barre" intersection avec la D901.